



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère

de l'emploi, du travail

et de la cohésion sociale

# Évolution réglementaire

**Projet d'aménagement de l'arrêté du 29 décembre 2003 relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de la certification du formateur conduit par la direction des relations du travail**

**Quatrième rencontre  
des personnes compétentes en radioprotection**

**Rungis 9 & 10 décembre 2004**



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère  
de l'emploi, du travail  
et de la cohésion sociale

# Contexte réglementaire 1/3

## Décret n° 2003-296 du 31 mars 2003 relatif à la protection des travailleurs contre les dangers des rayonnements ionisants

- ↪ Abrogation des décrets : - n° 75-306 du 28 avril 1975  
- n° 86-1103 du 2 octobre 1986 } Harmonisation du système de radioprotection
- ↪ Consolidation du rôle donné à l'évaluation des risques
- ↪ ***Renforcement des missions de la Personne compétente en radioprotection et élargissement de son champ d'application***



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère  
de l'emploi, du travail  
et de la cohésion sociale

# Contexte réglementaire 2/3

## Arrêté du 29 décembre 2003

relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection  
et de la certification du formateur

### Objectifs :

- garantir un niveau de compétence à la PCR en adéquation avec ses nouvelles missions
- assurer la pérennité de cette compétence par un contrôle périodique des connaissances
- affirmer l'homogénéité des formations dispensées sur le territoire par la certification des formateurs



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère

de l'emploi, du travail

et de la cohésion sociale

# Contexte réglementaire 3/3

*L'objectif de cette réglementation n'était pas de former quelques centaines de spécialistes extrêmement «pointus» dans un domaine spécifique de la radioprotection,*

*Mais de former quelques milliers de personnes compétentes en radioprotection aptes à assurer, au plus près des travailleurs, leurs missions et, ce, quelque soit la dimension de l'établissement.*



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère  
de l'emploi, du travail  
et de la cohésion sociale

# Réforme du statut de la PCR et du système de formation

**Retour d'expérience issu de la mise en application du système de formation de la PCR au cours de l'année 2004 :**

- Certification des formateurs
- Contenu et durée de la formation
- Coût de la formation



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère  
de l'emploi, du travail  
et de la cohésion sociale

# Groupe de travail

## « personne compétente en radioprotection »

### Composition

#### Experts

- Marie-Line PERRIN- IRSN
- Jean Luc PASQUIER – IRSN
- Sandrine FROBERT- JOURDE – INSTN
- Pierre BARBEY – Université de CEAN
- Philippe MENECHAL – Hôpital Necker
- Patrick FRACAS - CEA

#### Administration

- Josette BRIAND-CHAMPLONG – SPRA
- Thierry KIFFEL – DGSNR
- Vincent DELPORTE – DGSNR
- Thierry LAHAYE - DRT

### Mission

- Identifier les obstacles en fonction des secteurs d'activité
- Évaluer les besoins en terme de compétence des PCR
- Proposer une nouvelle formule de formation en adéquation avec les besoins des PCR

### Planning

- Composition : septembre 2004
- Analyse : octobre 2004
- Audit des secteurs d'activité : novembre 2004
- Synthèse : janvier 2004
- Élaboration d'un projet de texte : février 2004



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère  
de l'emploi, du travail  
et de la cohésion sociale

# Résultats attendus du groupe de travail

1/2

## Personne compétente en radioprotection

- Rédaction d'un document précisant le rôle de la PCR et les moyens nécessaires à l'exercice de ses missions
- Élaboration d'un projet de structure et organisation de la formation (adoption de niveaux et/ou de spécialisation)
- Reconnaissance d'équivalence pour les stagiaires (pour tout ou partie des modules de formation)



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère  
de l'emploi, du travail  
et de la cohésion sociale

# Résultats attendus du groupe de travail

2/2

## Formateur

- **Rôle et responsabilité du formateur certifié (organisation de la formation et des contrôles de connaissances)**
- **Reconnaissance d'équivalence pour les formateurs (certification des universitaires...)**
- **Consolidation des tests de compétences (examen à partir d'une base nationale de question, ...)**